

NUMEROS	ADRESSES EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES
<i>1er bureau</i>	<i>n°, nom de la rue</i>
1 et 2	Boulevard de l'Hôtel de Ville
3	14/16 Boulevard Félix Faure
4 et 5	43/45 Rue Anatole France
6 et 7	4 Rue de Sevran
8 et 9	39 Rue de Sevran
10	19 Rue Paul Bert
11	22/26 Rue Paul Bert
12 et 13	16 Boulevard du Général Gallieni
14, 15 et 16	2 Rue du Docteur Lavigne
17 et 18	28 Rue du Plant d'Argent
19	38 Rue Pierre Gastaud
20 et 21	2 Rue de Freinville
22	38 Rue du 4 Septembre
23 et 24	1 Rue André Theuriet
25, 26 et 27	5 Rue de Toulouse
28, 29 et 30	25/29 Rue de l' Arbre Vert
31, 32 et 33	2/4 Allée Dublin
34	1 Chemin du Moulin de la Ville
35, 36, 37 et 38	137 Bis Rue de Mitry
39	2 Rue des Ormes
40 et 41	Rue des Ormes
42 et 43	2 Rue de Bougainville
44	6 Rue du Bailly de Suffren
45, 46, 47 et 48	19/21 Rue de Tourville
49 et 50	14 Rue du Docteur Fleming
51	1 Rue du Docteur Claude Bernard